

43-26

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Procuration : 5 - Votants : 14

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 AVRIL 2026**

Date de convocation

13 avril 2026

Date d'affichage

13 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Jean-Pierre BAILLY, M. Aurélien LEY, M. Christian CHOUEY, Mme Alexandra LUBIN, Mme Nadège ZIMMERMANN, Mme Eliane AUBRY, M. Jonathan WURGLER.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Catherine GRANDCLÉMENT, Mme Emilie GASSER, M. Quentin ROSSÉ, M. Pascal GALLIOT, M. Azzedine AZZOUZ

Absents : Mme Francine BILLOD

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Jonathan WURGLER

**RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS COMMUNALES DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES
Délibération N°43-26**

Monsieur le Maire annonce qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement, pour 3 ans, des Commissions Communales de Contrôle des Listes Electorales, initialement constituées en 2018, à l'article R.7 du Code Electoral.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, M. le Maire rappelle que la commission sera composée de 3 membres :

- Un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau, volontaire (hors maire et adjoints), à défaut de volontaire, le plus jeune conseiller municipal sera désigné,
- Un délégué de l'administration (qui ne doit pas être du conseil municipal),
- Un délégué du tribunal judiciaire.

M. le Maire propose les différents noms suivants pour constituer la commission communale de contrôle des listes électorales :

- M. CHOUET Christian
- Mme AUBRY Eliane
- Mme GENEY Anne-Claude

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

Voix POUR : 14
Voix CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

☒ **APPROUVE à l'unanimité** la constitution de la commission communale de contrôle des listes électorales.

Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an en susdits.

Fait et délibéré en séance le 17 avril 2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 29 avril 2026 et publication ou notification le 29 avril 2026

Le Maire,

Samuel GOMES.